

# MORDELLES

mag

Le magazine d'information  
municipale de Mordelles



Thématique

Transformer  
nos mobilités

n°46

Printemps

2024

→  
Soirée d'information sur l'énergie du  
Conseil Local de la Transition,  
**21 mars 2024**



↓ Jolie rencontre avec des cigognes le long de la  
Vaunoise à Mordelles, **11 mars 2024**



→ Avec l'aimable autorisation d'Yves Gicquel



↑ Le Samedi des Tout-petits à la mé-  
diathèque, avec la conteuse Julie  
Laforest, **27 janvier 2024**

→ Richard Gotainer  
à l'Antichambre,  
organisé par  
l'Amocas,  
**26 janvier 2024**



→ Photo Jeanne Bobin-Lemercier

→ Exposition collabora-  
tive *Mordelles sous un  
autre angle*, à l'espace  
culturel Guy David.  
Organisé par l'Amo-  
cas, **mars 2024**



→ © Visufo

↓ Cérémonie des vœux  
à la Ferme de la Biar-  
dais, **12 janvier 2024**



# En images



Thématique

## Transformer nos mobilités

→ Page 4

### À la une

→ Transformer nos mobilités, un panel de solutions

→ Page 7

### Comment ça marche ?

→ La co-visibilité : sécuriser la traversée des piétons

→ Page 8

### Regard(s)

→ Témoignage : Mordelles-Rennes à vélo !  
→ Les ateliers vélo du SEL  
→ Les mobilités douces à la médiathèque

→ Page 10

### Vie quotidienne

**INFOS PRATIQUES**

→ Éco-mobilités : le Mordibus  
→ Métropole : la Zone à Faibles Emissions  
→ Sécurité : toujours rester visible

→ Page 11

### Découvrir

→ Entre Meu et Vaunoise à vélo  
→ Quand le tramway passait à Mordelles

→ Page 12

### Actualités

→ L'Atlas de Biodiversité intercommunal  
→ Musé'O  
→ De nouveaux supports de communication  
→ Les élections

→ Page 14

### Place publique

Expressions politiques

→ Page 15

### Temps forts

Agenda



**Gwenaëlle Marion**  
Maire-Adjointe en charge de la mobilité et du cadre de vie

**Christophe Cocault**  
Conseiller délégué en charge des déplacements

# Édito

## A chacun son chemin pour une mobilité plus responsable !

La mobilité douce est au cœur de nombreux projets dans beaucoup de communes en France. Le Covid-19 nous a donné l'opportunité de reprendre plus facilement le vélo et la marche à pied. Cette reprise a été accélérée ensuite par le contexte économique et par la prise de conscience au niveau écologique d'un besoin d'adopter de nouveaux comportements pour aller au travail, aux activités sportives, à l'école, aux commerces de proximité et ainsi de troquer la voiture solo contre le vélo ou la marche et également les transports en commun, le covoiturage, ...

Nous sommes souvent dans un monde de contraintes où tout doit aller vite. Mais il est important de garder en tête les fondamentaux notamment écologiques, économiques ou de santé publique. Pour cela, nous pouvons encore plus orienter nos déplacements vers des modes doux de mobilité plus responsables et plus vertueux.

Certes, le déplacement en voiture reste important surtout lorsqu'il n'y a pas d'alternatives mais à travers les exemples d'aménagements au sein de notre commune qui vous sont présentés dans ce numéro, nous œuvrons en lien avec Rennes Métropole pour vous faciliter et vous accompagner dans vos mobilités douces du quotidien.

En cette année olympique, avec le retour des beaux jours, orientons encore plus nos déplacements vers des modes plus raisonnables. La semaine de la mobilité mi-mai organisée sur notre commune, initiative du Conseil Local de la Transition, sera l'occasion de vous donner plein d'idées et de conseils de différentes associations et partenaires.

Au-delà des mobilités douces, c'est aussi notre vivre ensemble qui se renforce lors de marches aussi bien en ville que dans les parcs ou les nombreux chemins, de sorties collectives ou d'ateliers autour du sport.

Plus durable, plus doux, plus sain, plus convivial, l'important c'est d'arriver...

**Gwenaëlle MARION**

**Christophe COCAULT**

**MORDELLES MAG'** | Magazine d'information municipale de la Ville de Mordelles (Ille-et-Vilaine)  
4 parutions annuelles | Directeur de la publication : Thierry Le Bihan, Maire | Responsable de l'information et de la rédaction : Hervé Pralong, Adjoint délégué à la communication | Responsable pôle communication : Xavier Boivert | Chargée de communication : Sophie LeLez | Ont contribué à ce numéro : Sébastien Benoît, Justine Delatouche, Jessica Gallais, Virginie Leghima | Maquette : Mon Atelier Coloré  
Impression : Calligraphy Print (35), tirage à 4 400 exemplaires. Ce numéro est également disponible sur le site de la Ville : [www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr)



Dans le cadre de la gestion des déchets de Rennes Métropole, ce magazine doit être mis dans les bacs jaunes.

Impression : Encres à base d'huile végétale.



# Transformer nos mobilités, un panel de solutions

La mobilité du quotidien, à Mordelles comme ailleurs en zone périurbaine et en campagne, reste principalement assurée par la voiture individuelle. Vécue autant comme une dépendance que comme une liberté, notre chère « bagnole » est lourde d'impacts sur le climat et l'environnement, sur notre santé et notre bien-être et bien sûr pour notre porte-monnaie. Pourtant, s'en défaire (même un peu) n'est jamais facile et constitue un vrai changement de comportement qu'il faut accompagner par un panel de solutions efficaces et des choix assumés.

## Le plan de référence mobilité, la démarche globale

Le plan de référence mobilité est l'outil d'analyse des mobilités sur la commune. Grâce à lui, des orientations et des actions ont été définies pour faire évoluer nos modes de déplacements d'ici à 2030. Ce document est le fruit d'un travail collaboratif conduit, depuis 2020, entre la ville de Mordelles et Rennes Métropole, compétente sur les mobilités et la voirie. Il fait le lien avec le plan de déplacement urbain métropolitain.

Adopté fin 2023 en conseil municipal, ce plan de référence de la ville de Mordelles se donne pour objectifs :

- De supprimer le transit poids lourds en centre-ville,
- D'apaiser les vitesses en agglomération
- De développer et sécuriser les continuités cyclables
- De faciliter l'accès piétons aux services, commerces et transports en commun

## Apaiser la ville, la rendre plus agréable et sereine

Les poids lourds en centre-ville ont longtemps été une nuisance importante en centre-ville. La création d'un "tourne à gauche" sur la RN24 en direction de Chavagne détourne désormais une partie de ce flux logistique du cœur de bourg, contribuant à réduire ces nuisances. Par ailleurs, l'augmentation du trafic côté Sermon sera traitée par un ré-aménagement du barreau Est prenant en compte l'exten-

sion urbaine et la nouvelle école. En matière de vitesse, certaines portions de rues sont malheureusement propices aux excès. C'est pourquoi, la vitesse limite en agglomération passera à 30 km/h en 2024 (sauf exceptions) et que les radars pédagogiques recommenceront à être visibles. Dans les villes où il a été instauré, ce passage à 30 permet d'abaisser globalement les vitesses.

## Poursuivre le développement de la mobilité cyclable

Près de 80 % des déplacements de 1 à 3 km se font en voiture. Et pourtant, Mordelles est déjà une ville cyclable, pour les loisirs comme pour les déplacements du quotidien. Il y a moins de 3,5 km entre l'est et l'ouest de la commune et encore moins du nord au sud. C'est moins de 15' en vélo classique et moins de 10' en vélo électrique.



L'échangeur sur la RN 24 a permis de détourner les poids-lourds qui, aujourd'hui, ne passent plus par le centre-ville de Mordelles.



Plus de 5 km de différents types de voies cyclables et 23 km chemins permettent de vous déplacer rapidement et en sécurité dans l'agglomération. Le vélo se sont aussi 108 stationnements vélo dont 49 sécurisés. L'objectif est de poursuivre ce développement par près de 3 nouveaux km d'ici 2030, de réduire les discontinuités et de connecter Mordelles à la métropole via le schéma directeur vélo métropolitain. Ces itinéraires gagnent à être connus, partez à leur découverte en retrouvant la carte sur [www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr).

## Les déplacements à pied, un enjeu pour nos jeunes et nos aînés

Le pied, ce produit de haute technologie, issu de milliers d'années de développement, reste un outil précieux. 65% des déplacements de moins de 1 km se font à pied. Nul doute qu'il a encore de l'avenir. Alors n'oublions pas la marche et les piétons, en particulier les enfants et les aînés qui ont besoin de se déplacer en sécurité et facilement. C'est ainsi que plusieurs portions de trottoirs ont été refaites, rue du Général de Gaulle, rue des Tilleuls et Avenue Emile Jeantil. C'est aussi pour cela, et conformément à la réglementation, que certaines places de stationnement devant les passages piétons sont remplacées par des arceaux vélo ou des espaces végétalisés. Une meilleure visibilité et des points d'accroche pour vélos, c'est plus de sécurité pour les modes de déplacement doux.

## L'éco-mobilité scolaire, bon pour la santé, le climat et le porte-monnaie

Le chemin des écoliers est de moins en moins arpenté à pied ou à vélo. La faute au sentiment d'insécurité, à la place prise par la voiture depuis des décennies et au temps dont on croit toujours manquer. Pourtant, les bénéfices de l'éco-mobilité scolaire ne sont plus à prouver, d'abord pour la santé et le bien-être des enfants, en encourageant l'activité physique des enfants et en développant leur autonomie. Les déplacements en groupe comme via notamment le Mordibus contribuent aussi à créer du lien social entre enfants et entre générations. C'est enfin moins de pollution et moins de carburants coûteux.



Les lignes de Mordibus offrent aux enfants, préalablement inscrits, la possibilité de se rendre à pied à l'école, en toute sécurité.

## CONTENUS AUGMENTÉS +



### → France Culture propose une série de 5 podcasts passionnants consacrés aux mobilités

Les mobilités, contraintes ou choisies, en voie de disparition ou à venir, motorisées ou pas, rapides, ou apaisées au contraire... Episode 1 : Haro sur l'auto ! / Ep. 2 : Les paradoxes de la mobilité / Ep. 3 : Libres d'aller et venir / Ep. 4 : Les migrants face à des frontières mouvantes / Ep. 5 : Arrêtez tout !

→ [www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-mobilites](http://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-mobilites)

C'est pour favoriser cette écomobilité scolaire que les abords de l'école de la Chesnaye ont été ré-aménagés en lien avec la piste cyclable rue de la Libération. De même, l'accès en voiture sera réduit au cœur du site préservé du nouvel équipement scolaire, périscolaire et cuisine centrale à Sermon. Les chemins aux abords de ce site seront requalifiés et connectés au reste des voies piétonnes de la commune. Enfin, la traversée du "barreau Est" depuis et vers les nouveaux quartiers de Sermon, sera sécurisée par de nouveaux aménagements visant à réduire les vitesses et améliorer la visibilité.



## Les transports en commun, l'autre maillon des mobilités

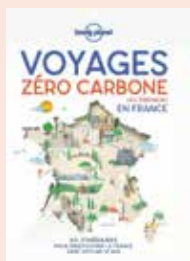
C'est un maillon essentiel des mobilités dans les communes péri-urbaines telles que Mordelles, en lien principalement avec la marche et de plus en plus avec le vélo. Déjà assurée par les bus de la Star, la desserte en transport en commun peut et doit encore progresser à Mordelles. Le projet de création d'une Voie Réservée en Transport en Commun sur la route de Lorient, similaire à celle de la route de Nantes, améliorera les temps de parcours des bus vers la Métropole.

Et c'est sans oublier la bien nommée gare de Mordelles qui, même située à l'Hermitage, est à moins de 7 km du centre-ville, soit moins de 20' en vélo électrique. Les élus Mordelais militent depuis plusieurs années pour la création d'une piste cyclable et plus encore d'une liaison bus aux heures de pointe sur ce tronçon pour desservir ce mode complémentaire et rapide d'accès au cœur de Rennes Métropole, en particulier pour les trajets domicile-travail.



**LA SÉLECTION**   
**DE LA MÉDIATHÈQUE**

✓ Disponibles  
à la médiathèque



**Voyages zéro carbone (ou presque) en France : 60 itinéraires clés en main pour redécouvrir la France sans voiture ni bus**, éd. Lonely Planet

Pour un week-end, une semaine ou un mois, les itinéraires proposés vous permettront d'organiser un autre type de voyage...



**En train : 32 itinéraires pour voyager autrement en Europe**, éd. Gallimard loisirs

Cartes, durées des trajets, infos pratiques, hébergements...



**Le défi vélo : pour moins polluer, autant pédaler**, éd. Casterman (album premier documentaire, dès 6 ans)

Dans son quartier, Noé a une bande de super-copains avec qui il prend le bus tous les matins... sauf Chloé. Elle, elle préfère pédaler sur son vélo, prendre l'air, discuter avec les gens de son quartier. C'est toujours plus chouette que d'être enfermé dans une voiture ! Un album engagé avec, à la fin de l'histoire, des astuces à appliquer au quotidien pour respecter la planète.

**A Mordelles**

→ **80 %**

des déplacements de 1 à 3 km se font en voiture à Mordelles

→ **3,5 km**

c'est la distance à parcourir entre l'est et l'ouest de la commune

→ **5 km**

de différents types de voies cyclables

→ **23 km**

de chemins à parcourir en toute sécurité

→ **108**

stationnements vélo, dont 49 sécurisés

**FACILE À LIRE**  
**& À COMPRENDRE**

**Nous nous déplaçons principalement en voiture, même pour des trajets courts. Cela provoque de la pollution et a donc un effet négatif notre environnement et sur notre santé. Alors, plusieurs solutions existent afin de se déplacer autrement, quand cela est possible. A tout âge, on peut par exemple circuler à vélo, à pied ou prendre les transports en commun.**



**Sensibiliser à l'impact du transport sur le climat**

Impact CO<sub>2</sub> un service public numérique gratuit développé par l'Accélérateur de la transition écologique de l'ADEME. Le site est une boîte à outils pour les médias, entreprises, associations et collectivités à la recherche de ressources ludiques, fiables et faciles à utiliser pour sensibiliser leur communauté à l'impact carbone. Vous aussi, découvrez la quantité de CO<sub>2</sub> que vous émettez :

→ [www.impactco2.fr/transport](http://www.impactco2.fr/transport)

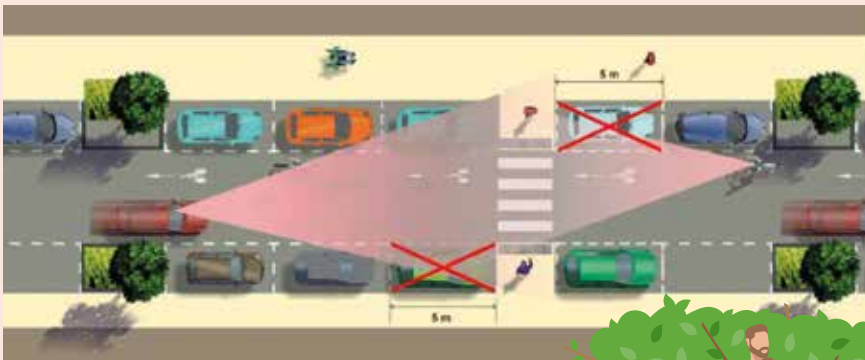
En toute sécurité

# Co-visibilité : sécuriser la traversée des piétons

Afin de mettre tous les passages piétons en conformité avec la nouvelle réglementation de la co-visibilité, des travaux ont été entamés et vont se poursuivre afin que l'ensemble des passages piétons mordelais soient sécurisés. Explications.

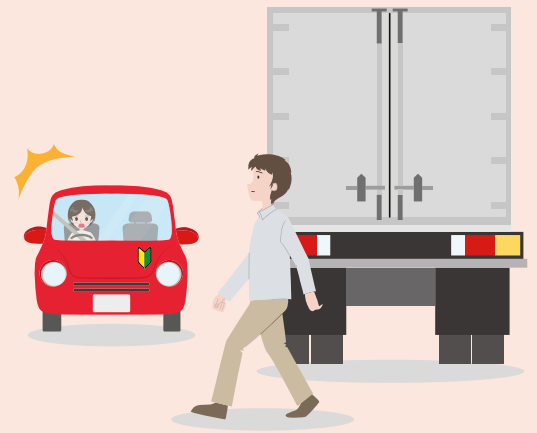
## La réglementation

"Afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons en établissant une meilleure visibilité mutuelle entre ces derniers et les véhicules circulant sur la chaussée, aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons, sauf si cet emplacement est réservé aux cycles et cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel". L'ensemble des passages piétons concernés devra être réglementaire au 31 décembre 2026.



## La solution

Le levier pour réduire l'accidentalité des piétons est de garantir et renforcer la visibilité réciproque entre les usagers au droit des passages piétons **en agissant notamment sur le stationnement.**



## Les pièges à la visibilité

- les véhicules en stationnement
- du mobilier urbain ;
- de la végétation selon les saisons.
- des panneaux publicitaires
- des étals de commerçants
- des véhicules longs...

## Sécurité et confort

**A Mordelles**, des places de stationnement ont donc laissé la place à des aménagements destinés à sécuriser la traversée des piétons. Ces derniers seront ainsi plus visibles par les conducteurs circulant sur la chaussée. Les piétons, et notamment les enfants, verront également mieux les véhicules circulant sur la chaussée avant de traverser. Les alternatives aux places de stationnement neutralisées : de la végétalisation basse, des jardinières n'excédant pas 60 cm de hauteur, la pose de bordures, de la signalétique au sol, la pose de mobilier urbain type supports à vélo ou potelets.

**25 passages piétons mordelais sont concernés par cette nouvelle réglementation de la co-visibilité.**



## Témoignage

# L'avantage majeur ? C'est l'autonomie !

A vélo, moins de stress !

**Après avoir pris le bus 25 ans durant, Marie-Emmanuelle Menguy rejoint à vélo à assistance électrique le centre-ville de Rennes où elle travaille : moins tributaire des horaires, moins de stress. « La première fois, c'était le 28 décembre 2021 » se souvient-elle. Elle utilise ce moyen de transport toute l'année et tous les jours, excepté en cas de verglas, tempête, orage et sauf le vendredi qui est consacré au télétravail.**

« Je quitte la maison vers 7h40 pour une prise de poste à 8h30. Je quitte le travail vers 17h et j'arrive vers 17h50. J'emprunte en grande majorité les pistes et bandes cyclables. J'y déroge au rond-point ZA Les Cormiers car la bande cyclable n'est pas adaptée : je prends le rond-point avec les voitures et à cet endroit, je suis loin d'être sereine ! Car même si circuler à vélo comporte de très nombreux avantages, il arrive parfois que le parcours soit semé d'embûches : « Il ne faut jamais oublier qu'à vélo, on reste vulnérable » précise-t-elle. Les difficultés sont notamment le manque d'éclairage (vélo pourant équipé d'un phare 400 lumens), les bandes cyclables entre Mordelles et Le Rheu parfois glissantes en raison de mousse. Au niveau des arrêts de bus, de nuit, il est aussi impossible de visualiser le

bateau permettant de remonter sur la bande cyclable surélevée. Enfin, les bandes cyclables sont mal identifiées par les non cyclistes : des voitures y sont garées, des conteneurs poubelles stockés... Des piétons les utilisent car il n'y a pas de trottoir.

« Au niveau des nouvelles pistes cyclables entre Le Rheu et Rennes, on nous fait traverser la route, c'est dommage car ces pistes sont pourtant très agréables. A Rennes, au niveau du jardin de la Confluence, la piste cyclable s'arrête au rond-point, j'emprunte alors le passage piéton et le trottoir. J'y croise des piétons mécontents, je les comprends. A Mordelles, l'avenue du Général Leclerc est dangereuse, la cohabitation véhicules et vélos est parfois compliquée ».

Selon Marie-Emmanuelle Menguy, les employeurs publics prennent désormais en charge 75% du prix des titres de transport, mais il n'existe pas d'équivalent pour les modes doux. Il y a effectivement une indemnité kilométrique versée par certains employeurs mais elle n'est pas incitative car plafonnée, « ceux qui font 2 km perçoivent la même chose que ceux qui en font 26 ». Pourtant, le vélo occasionne des frais réguliers, entretien, crevaisons, équipements adaptés, éclairages renforcés... « En outre, à Rennes il n'y a pas d'aide à l'acquisition d'un vélo électrique qui existe dans certaines agglomérations ».

« Tu es courageuse ! » lui disent ses amis. Pourtant, Marie-Emmanuelle Menguy affirme qu'elle ne reviendrait en arrière pour rien au monde !



## Association

## Ateliers vélo du SEL : Échanger et transmettre



**C**ela fait maintenant plus de 10 ans que les ateliers vélos du SEL remportent un franc succès. Le fonctionnement est simple : des bénévoles vous accueillent afin de réviser votre vélo et régler vos soucis techniques.

« Nous souhaitons apporter une aide à la population pour réparer son vélo et l'entretenir. Nous attachons également beaucoup d'importance au fait de pouvoir transmettre » racontent Geneviève Boissier et Jo Ferré.

La fréquentation est en augmentation constante. Les ateliers ont lieu au 38, avenue du Maréchal Leclerc, entre 14h et 17h30. « 3 ou 4 réparateurs bénévoles nous rejoignent pour chaque atelier ». Ils procèdent au réglage des vitesses, aux réglages morphologiques, vérifient les différents éléments de sécurité...

Un accueil est organisé et en atten-

dant son tour, on peut aussi découvrir toutes les activités de l'association. L'association mène aussi différentes actions dans les écoles primaires, sous la forme d'un accompagnement aux sorties vélo. « Les ateliers vélo pourraient à l'avenir se développer, mais nous sommes un peu à l'étroit ». Les ateliers vélo du SEL participent à différentes manifestations mordelaises. Vous pouvez les retrouver au forum des associations, à la Fête du vélo en juin au cours de laquelle une balade à vélo est organisée par Mordelles en Transitions, et le samedi 18 mai prochain lors de la semaine des mobilités douces organisée par la Ville de Mordelles.

*Les ateliers ne concernent pas les vélos électriques.*

→ [seldemordelles@gmail.com](mailto:seldemordelles@gmail.com)

## Les mobilités douces à la médiathèque



### → En chariot !

Halte garderie, Multi-accueil, Senioriales... Vous voyez parfois les bibliothécaires armées du chariot à roulettes. Le chariot est bien pratique pour emmener à pied les livres dans les différentes structures mordelaises. Elles y lisent des histoires, des extraits de romans, présentent des sélections d'ouvrages laissés sur place, etc.

### → Lecture déambulatoire le long du Meu

La médiathèque organise une lecture déambulatoire le long du Meu. C'est à pied que tous suivront les comédiens de la compagnie Le Commun des Mortels le long du Meu et au Parc du Pressoir, le jeudi 30 mai prochain. Une balade douce pour découvrir des textes principalement en écho avec la nature qui nous entoure. Point de départ : rendez-vous aux Senioriales, à 15h30. Gratuit.

### → Aller en librairie

Afin de sélectionner les ouvrages qui seront proposés à l'emprunt, se rendre en librairie fait partie du métier des bibliothécaires. Pour cela, elles privilégient le déplacement en bus.



## Éco-mobilités

# Se rendre à l'école à pied : de nombreux avantages !

Se rendre à l'école à pied avec d'autres écoliers et en toute sécurité, c'est possible grâce au Mordibus. Pour cela, les écoliers sont accompagnés par des adultes bénévoles (parents, grands-parents, retraités...) inscrits également auprès de l'accueil de la mairie. Les parents peuvent inscrire leur enfant en retirant un dossier à l'école, à la mairie ou sur le site internet de la ville. Quels sont les avantages à inscrire son enfant au Mordibus ?

→ **Sécurité routière** : le Mordibus permet un premier apprentissage de la rue et des règles de circulation, apporte une réponse au problème de sécurité sur les trajets scolaires et aux abords des écoles

→ **Autonomie** : il accompagne en douceur les enfants vers l'autonomie

→ **Santé** : il permet aux enfants de faire de l'exercice tous les jours

→ **Environnement** : il contribue à diminuer la pollution atmosphérique

→ **Lien social** : il crée de la solidarité entre les familles, les habitants de toutes générations et développe de la convivialité.

Pour continuer à fonctionner, le Mordibus cherche toute l'année de nouveaux accompagnateurs.

N'hésitez plus rejoignez l'équipe du Mordibus !  
Inscription toute l'année.

→ [accueil@ville-mordelles.fr](mailto:accueil@ville-mordelles.fr)

→ 02 99 85 13 85

→ [www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr)



## Métropole



Zone à faibles émissions

Exposition itinérante  
Du 27 nov. au 31 jan. 2024  
Entrée libre

La qualité de l'air est un enjeu majeur de santé publique. La pollution de l'air est liée à la présence de polluants émis par le trafic routier, le chauffage, l'agriculture, les industries et le brûlage des déchets. Parmi ces différentes sources, le trafic routier a un impact majeur sur la qualité de l'air.

Outre les nombreuses actions mises en œuvre dans le cadre du Plan de déplacements urbains de Rennes Métropole, la Zone à Faibles Émissions (ZFE) apparaît comme un outil complémentaire qui vise à limiter l'accès des véhicules les plus polluants au cœur des agglomérations, où la qualité de l'air est la plus sensible. Cette restriction s'appuie sur le classement de la vignette Crit'Air du véhicule, qui distingue les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants. Un périmètre a été défini afin d'être lisible et efficace, en respectant les obligations réglementaires de la ZFE tout en permettant à chacun de rejoindre les réseaux de transports en commun et l'accès aux parcs-relais sera préservé.

→ Pour en savoir plus : [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr)

## Toujours rester visibles

L'éclairage public est éteint entre 22h30 et 6h du matin du dimanche soir au samedi soir. Il n'y a pas d'éclairage le dimanche matin, pas d'éclairage non plus de fin mai à début septembre. Face à cette nouvelle configuration, nous devons tous changer nos habitudes, adapter nos pratiques et nos équipements. Le "BIEN VOIR, BIEN VU !" reste de mise. Piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes doivent s'assurer qu'ils sont bien visibles, et les motards et automobilistes être encore plus attentifs vis-à-vis de ces usagers.

→ [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)





S'évader

## Entre Meu et Vaunoise à vélo

Les Vélo Promenades® sont destinées aux familles et aux cyclistes débutants. Ces circuits permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services de proximité. Les itinéraires, dans un souci de sécurité, empruntent des routes à faible trafic, des voies vertes et des pistes cyclables.

Ce circuit arpente la campagne par de petites routes, serpentant dans le bocage, entre les vallées du Meu et de la Vaunoise. Son départ s'effectue à Mordelles, il traverse ensuite les villes de Cintré et de La Chapelle-Thouarault.



→ 26 km, 2h15, facile

→ [www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr)



Archives Anne-Marie-Nédellec.

Curiosité

## Quand le tramway passait à Mordelles

→ La commune de Mordelles a été traversée pendant de longues années par une ligne de chemin de fer sur laquelle circulaient les tramways à vapeur de la compagnie TIV. La ligne Rennes-Plélan, longue de 35 km et passant par Mordelles, est mise en service en 1898 et jusqu'à 1948. Le premier train, qui traverse le bourg de Mordelles, s'élance de Rennes le 28 août 1898.

→ Ce tramway, qui s'arrêtait 3 fois dans Mordelles avant de rejoindre Bréal et Plélan, a eu une réelle incidence sur l'économie de la commune ainsi qu'une large dimension touristique. Le dimanche, les Rennais descendent à Mordelles, canne à pêche sur l'épaule afin de venir pêcher au bord du Meu. Les Mordelais, eux, prennent le tramway le samedi matin pour vendre leurs produits sur le marché des Lices à Rennes.

→ La gare, chalet en bois rouge coiffé de tuiles rouges, se situait avenue du Maréchal Leclerc, en face du cimetière du centre.

→ Les rails resteront en place dans le bourg de Mordelles plusieurs années après l'arrêt du train, le 31 août 1948.

→ **Source : [wiki.lemordelais.fr](http://wiki.lemordelais.fr)**

### CONTENUS AUGMENTÉS +

→ **Podcast iCi Rennes [Raconte-moi Rennes] L'histoire des transports à Rennes**

Quand le tramway battait le pavé Rennais... et Mordelais !

[www.metropole.rennes.fr/tous-nos-podcasts](http://www.metropole.rennes.fr/tous-nos-podcasts)



Projets, petites et grandes histoires, témoignages, visites, balades, rencontres... Ici Rennes raconte les mutations urbaines et sociales de Rennes et sa métropole.

### LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

**A vélo en famille : voyager avec sa tribu (d')à bord**, éd. Tana

Un indispensable pour s'organiser sereinement, choisir des itinéraires adaptés en France et en Europe et partir à l'aventure à vélo en famille, même avec un bébé. Le tout jalonné de magnifiques photos.



## Biodiversité

# Atlas de la biodiversité : saison 1

## → Atlas de biodiversité intercommunal

C'est parti pour l'Atlas de la Biodiversité porté conjointement par Chavagne, Le Rheu et Mordelles. Des inventaires naturalistes sont actuellement en cours sur la commune via différents partenaires tels que Bretagne Vivante, l'Office Français de la Biodiversité, le GRETIA, le CPIE de Brocéliande ou la Fédération de chasse d'Ille-et-Vilaine.

Rendez-vous à partir d'avril et de mai pour les premières animations de sensibilisation. Justine Delatouche sera votre interlocutrice pour déployer ateliers découverte, inventaires participatifs et autres sensibilisations. N'hésitez pas à la contacter pour ajouter une bonne dose de biodiversité à vos événements associatifs, d'entreprises ou de quartier.

## → Participez au « Carré pour la biodiversité » !

Si vous souhaitez découvrir la biodiversité de votre jardin, n'hésitez pas à y laisser un espace enherbé.

Rien de plus simple, pas de tonte, pas d'arrosage, pas d'engrais, pas de semis, juste observer la faune et la flore s'y développant au moins 1 fois par an. Vous serez surpris de découvrir la biodiversité qui peut se développer sur un si petit

carré !

Plus d'infos sur la page Atlas de Biodiversité du site internet de la Ville. N'hésitez à contacter Justine pour la mise en place de votre carré et pour l'identification de vos observations.

→ **Contact : [justine.delatouche@ville-mordelles.fr](mailto:justine.delatouche@ville-mordelles.fr)**



## Flâner et s'enrichir Musé'O saison 2



Partez à la découverte des milieux aquatiques et de cette précieuse ressource qu'est l'eau, à travers le second parcours Musé'O « le moulin et les étangs ».

Au bord du Meu et tout au long des parcs de la Peruche et de la Biardais, c'est l'histoire des paysages et du moulin de Mordelles qui vous attend pour en comprendre les impacts et comment restaurer rivières, zones humides et autres mares.

La saison 3 du Musé'O est en préparation, le prochain

circuit se déploiera vers le secteur de la ZAC Sermon et la zone des Perrières pour découvrir notamment, la renaturation du Ru de Sermon.

Mais au fait c'est quoi la trame verte et bleue ? et saurez-vous retrouver l'arbre à Capricorne ?

→ **[www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr)**



# Déploiement des nouveaux supports de communication



Epaulée par les habitants, au travers du Comité Consultatif Communication, par les élus, par les jeunes fréquentant le Service Jeunesse et par les agents, la Ville de Mordelles a révisé sa communication. Afin de mieux vous informer et de renouveler notre soutien aux associations qui animent la vie mordelaise, nous déployons de nouveaux supports. Point d'étape des nouveautés.

→ La Ville de Mordelles s'est dotée d'une **nouvelle identité visuelle**, plus moderne et plus représentative des valeurs et des atouts de notre Ville.

→ **Mordelles Mag'**, le magazine municipal, paraît à chaque saison et aborde une thématique précise. Il est plus lisible, plus accessible et plus respectueux de l'environnement.

→ **Mordelles Le Bref'**, est un agenda mensuel distribué en version papier. On le trouve également sur le kiosque du site de la Ville.

→ **Mordelles News**, une newsletter bimensuelle pour toutes les actualités, y compris les événements associatifs

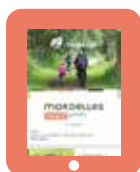
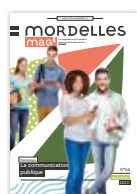
→ Les pages **Facebook** et **LinkedIn** vous sont désormais accessibles, n'hésitez pas à nous suivre !

→ Un nouveau **panneau lumineux**, situé sur le parvis de la mairie vous tient informé des actualités

→ 4 **planimètres** en bois, créés par une entreprise locale ont remplacé les panneaux JC Decaux pour un affichage sans publicité et 100% local.

→ Un **média jeunes** est en préparation au Service Jeunesse, créé par et pour les Jeunes. Les vidéos seront diffusées sur YouTube.

→ Le site de la ville demeure le socle de l'information : **www.ville-mordelles.fr**



## Elections

# Modification des lieux de vote

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Toute citoyenne ou citoyen âgé(e) d'au moins 18 ans et inscrit(e) sur les listes électorales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration. 81 députés européens seront élus en France en 2024.

A Mordelles, face à l'augmentation du nombre d'électeurs inscrits dans la commune, un nouveau découpage électoral a été nécessaire. En effet, il s'est avéré indispensable de rééquilibrer le nombre d'inscrits dans les bureaux de vote.

Les lieux des bureaux de vote de la commune ont donc été modifiés ainsi que le périmètre géographique de chacun d'eux. Deux nouveaux bureaux de vote ont été créés. Mordelles dispose désormais d'un total de 8 bureaux.

Une nouvelle numérotation des électeurs a été réalisée et les nouvelles cartes électorales ont été adressées à tous les électeurs mordelais en septembre 2023.

Nous vous demandons de bien prendre

connaissance de votre nouveau lieu de vote indiqué sur cette nouvelle carte.

Les adresses des nouveaux bureaux de vote sont :

→ **Ferme de la Biardais**

Grande Salle + Salle des Familles pour les bureaux 1,2 et 3

→ **Complexe sportif Beauséjour**

Salle Marcel Davoine, pour les bureaux 4, 5, 6, 7, et 8.



## INFOS PRATIQUES

→ **S'inscrire sur les listes électorales pour voter le 9 juin 2024**

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai.

**Pour tout renseignement concernant les élections :**  
accueil@ville-mordelles.fr



## Un budget adapté aux événements

**L**e mandat communal 2020-2026 dès son début a été marqué par des événements que même le plus perspicace des prévisionnistes n'aurait jamais imaginé.

En effet, la Covid-19 a nécessité des moyens internationaux pour trouver les vaccins indispensables à sa maîtrise sans l'avoir fait totalement disparaître. Puis, la guerre en Ukraine, impactant fortement le fonctionnement géopolitique, a engendré pour l'ensemble des pays une crise économique sans précédent. L'inflation galopante induite a nécessité une augmentation des taux par l'ensemble des banques centrales ce qui a surenchéri le coût des crédits.

### → Un impact fort pour les collectivités

Dans ce contexte d'une ampleur jamais connue depuis plusieurs décennies, les communes ont été directement impactées. Elles ont subi dans leur fonctionnement des difficultés qui se sont révélées d'un autre ordre par rapport à celles déjà connues lors du mandat 2014-2020. Sur le mandat précédent, les recettes liées aux dotations de l'Etat avaient fortement baissé et il avait été nécessaire de revisiter les dépenses de fonctionnement de la commune afin de retrouver

des marges de manœuvre pour permettre de dégager des excédents afin de continuer à financer les investissements.

### → Des dépenses de fonctionnement en forte hausse

Le mandat en cours voit cette fois-ci un certain nombre de dépenses, qui jusque-là pouvaient être maîtrisées comme les frais de personnel et les dépenses d'énergie, fortement augmenter. A ce jour, les frais de personnel avec notamment la libération du point d'indice de la fonction publique sont en hausse de 25% depuis 2020. Le coût de l'énergie a lui littéralement explosé. D'autre part, la faible augmentation des recettes a amené à des équilibres budgétaires très délicats en 2022 et 2023 avec une baisse significative de l'autofinancement d'environ 30%. Nous voulons maintenir un service à la population de qualité ce qui implique la stabilisation des effectifs en place. La baisse des consommations énergétiques est réalisée mais la hausse du coût de l'énergie rend l'exercice difficile. Face à ces difficultés, nous souhaitons malgré tout mettre en place un programme d'investissement ambitieux et préserver la capacité à investir de la commune pour les prochaines années. Vous

aurez ainsi compris que notre objectif est de maintenir un niveau de qualité de service public et de continuer à investir.

### → Une augmentation du taux d'imposition pour les propriétaires

Pour être à la hauteur de nos ambitions, il faut maintenir un niveau d'autofinancement suffisant pour retrouver des marges de manœuvre. C'est pour cette raison qu'il a été décidé d'augmenter le taux d'imposition sur le foncier bâti de 3,5 points et de le passer de 36% à 39,5%, et ce malgré notre souhait de les maintenir. Ce taux est désormais dans la moyenne des communes de la même strate. A noter que depuis l'année 2000, soit depuis 24 ans, la commune de Mordelles a augmenté une seule fois les taux d'imposition en 2009 alors même que des communes de Rennes Métropole les ont augmentés 6 fois en moyenne sur la même période.

### Le groupe de la majorité

Thierry Le Bihan, Valérie Leboeuf, Olivier Bonnet, Ingrid Cornemier, Christian Blivet, Chrystèle Clément, Hervé Pralong, Gwenaëlle Marion, Xavier Pelichet, Christelle Rose-Aubrée, Michel Berthelot, Jacqueline Rafflin, Estelle Bois, Robert Atik, Brigitte Chevereau, Christophe Cocault, Rosselle Guilotel, Jean-Pierre Martin, Sabrina Lemoine, Jérôme Ralu, Valérie Hervé, Noëla Boki Sogue, Brigitte Legrand

## L'égalité femmes hommes : pour une société plus juste

**A**lors que l'égalité entre les deux moitiés de l'humanité est encore loin d'être acquise, et ce au détriment des femmes, même dans des démocraties modernes, nous pouvons être fiers que notre pays ait inscrit dans sa constitution la liberté pour toute femme de recourir à l'interruption volontaire de grossesse. Loin d'être uniquement un symbole, c'est une étape importante de notre histoire humaine et humaniste.

### → Rien ne change de façon spontanée

Dans le cas des libertés fondamentales des femmes, il a fallu des siècles de débat, de manifestations, et de procès emblématiques pour que la société accepte que toute grossesse non prévue puisse être tout d'abord évitée (via la contraception) puis interrompue (via l'IVG) selon le droit de toute personne à disposer de son corps. Des femmes emblématiques courageuses incarnent cette lutte, pacifiste rappelons le (car « le féminisme n'a jamais tué personne, seul le machisme tue tous les jours » - B

Groult), mais celle-ci est avant tout collective, et c'est démocratiquement enfin que ce droit est établi...cette fois dans la constitution donc durablement.

### → Transmettre aux générations futures

Il est cependant nécessaire de rappeler aux jeunes générations que les droits n'ont pas été donnés aux femmes mais acquis par elles : la société civile se manifeste, la presse accompagne, le politique s'en empare ou pas...jusqu'à ce que cela soit acquis. C'est pourquoi célébrer un anniversaire comme le procès de Bobigny (novembre 72), ou la journée internationale des droits des femmes (8 mars) est important : ce sont des occasions pour que le sujet de l'égalité soit mis en lumière et raconté. A la fois pour que ce long parcours ne soit pas oublié, mais qu'il continue d'avancer. Car il reste beaucoup à faire.

### → Des marges de progrès à poursuivre



Bien qu'étant un principe constitutionnel depuis 1946, l'égalité entre les femmes et

les hommes n'est toujours pas une égalité réelle. L'inégalité salariale est la plus dénoncée et la plus flagrante des injustices faites aux femmes. Et la plus grave des conséquences de cette différence de valeur entre le masculin et le féminin, exprimée dans tous les champs de la société, sont les violences faites aux femmes. La racine de ce mal systémique est à travailler dès le plus jeune âge. Trop nombreux sont encore les stéréotypes de genre disséminés un peu partout dans les ouvrages, le langage, la famille, la société en général.

C'est un long chemin. Et nous avons toutes et tous notre part, quel que soit notre âge, notre fonction ou notre genre.

### L'équipe des élu.es de la minorité

[mordelles.naturellement@sfr.fr](mailto:mordelles.naturellement@sfr.fr)

  : Ensemble pour Mordelles naturellement  
Armelle Billard, Pierrick Botrel, Béatrice Briand, Mathieu Brouard, Jean-Michel Nozay, Jean-Mary Berthelot

# Le 18 mai, Fête des Mobilités douces à Mordelles

« Au mois de Mai, fait ce qu'il te plaît. Et pourquoi pas de la marche et du vélo ! » le Conseil Local de la Transition et la Ville de Mordelles ont le plaisir de vous convier à la Fête des mobilités riche de nombreuses animations.

Au cœur du centre-ville, dédié aux piétons et aux cyclistes, une programmation et des partenaires variés vous attendent : balades à vélo et à pied, ateliers de réparation cycle, marquage anti-vol, piste d'éducation routière pour se remettre en selle, manège pour les plus petits, vélo orchestre...

Avec la Maison du Vélo Mobile, Star, Breizh Go SNCF, Ehop covoiturage, Roahzon Mobility, ALEC du Pays de Rennes, le Sel de Mordelles, Mordelles en Transition, les Gentlemen's.

→ **Samedi 18 mai 2024**

→ de 10h à 16h

→ Village des mobilités de la Place des Muletiers à la Place Saint Pierre



**L'Antichambre • Tarifs et réservations :**

→ [www.lantichambre-mordelles.fr](http://www.lantichambre-mordelles.fr)

Plus d'infos :

→ [www.ville-mordelles.fr](http://www.ville-mordelles.fr)

→ [www.mediathèque.ville-mordelles.fr](http://www.mediathèque.ville-mordelles.fr)

# Agenda Avr. → Juin

**Mercredi 17 avril, 17h**

**L'Heure des Histoires**

avec la conteuse Gaëlle raCONTE

→ Dès 4 ans

→ Médiathèque

→ Gratuit. Sur réservation

**Dimanche 12 mai**

**Commémoration du 8 mai 1945**

Organisé par l'Association UNC-AFN – Soldats de France

→ Rassemblement à 10h45

**Samedi 18 mai**

**Fêtes des mobilités douces**

**dans le cadre de « Mai à vélo ».** Une initiative du Conseil Local de la Transition, organisée par la ville de Mordelles.

→ Centre-ville

*Voir ci-contre*

**Mercredi 15 mai, 17h**

**L'Heure des Histoires**

avec la conteuse Marion Dain.

→ Dès 4 ans

→ Médiathèque.

→ Gratuit. Sur réservation

**Samedi 18 mai, 10h**

**Le Samedi des Tout-Petits.**

**Spectacle « R'éveil »** avec la conteuse Cathy Bonsergent

→ 6 mois à 3 ans

→ Médiathèque

→ Gratuit. Sur réservation

**Jeudi 30 mai, 15h30**

**Lecture déambulatoire : balade douce près du Meu.**

Avec la compagnie Le Commun des Mortels.

Organisé par la médiathèque.

→ Adultes. Gratuit

→ Départ : Les Senioriales

**Dimanche 9 juin 2024**

Elections européennes

**Fête de la Musique et des Arts de la Rue, dès 19h**

**Fête de la Musique.** Co-organisée par l'Amocas et la Ville de Mordelles.

→ Centre-ville

→ Gratuit

**Tout l'été**

**Mordelles sous un autre angle**

Une exposition photographique participative, organisée par l'Amocas.

→ En extérieur, devant l'Antichambre

→ Gratuit. Tout public.



